



Sarcelles, 18 mars 2010

Vendredi 19 mars, le C.C.A.S de la ville de Moulins signera une convention de partenariat « Seniors en Vacances » avec l'ANCV, favorisant le départ en vacances des seniors à modestes revenus.

Communiqué

La signature se fera à 14h30 à l'hôtel de ville de Moulins (03), salle des mariages, en présence de **Monsieur Pierre-André PERISSOL**, Maire de Moulins et Président du C.C.A.S, Président de Moulins Communauté, ancien Ministre, de **Monsieur Philippe KASPI**, Directeur Général de l'ANCV, Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, des élus municipaux porteurs du projet : Madame Nicole TABUTIN, 1^{ère} adjointe à la Solidarité et Vice-Présidente du C.C.A.S., Madame Betty HOUSSAIS, Conseillère Municipale et Administrateur du C.C.A.S. et Madame Danièle GUILLEMIN, Conseillère Municipale et Présidente du Club Moulinois de l'Age d'Or, et de l'ensemble des partenaires de l'action sociale.

Par cette nouvelle initiative locale impulsée par le Conseil des Séniors, le C.C.A.S de Moulins et l'ANCV vont ainsi permettre dès la 1^{ère} année, à une trentaine de retraités de 60 ans et plus résidents à Moulins, de partir en vacances (hors juillet et août) à un prix préférentiel ; et ainsi soutenir les seniors les plus démunis et les plus isolés. L'ANCV apportera une aide financière de 150 euros aux retraités non imposables et le C.C.A.S renforcera cette politique de soutien par une aide financière variable selon les ressources. C'est un village vacances à Pont d'Alleyras en Haute Loire au cœur des gorges du Haut Allier, qui a été retenu pour ce 1^{er} séjour « Seniors en Vacances » du 12 au 16 juin 2010. D'une durée de 5 jours/4 nuits, il comprend l'hébergement, les repas, des excursions et animations au quotidien et l'accompagnement de deux personnes.

Pour tout renseignement : C.C.A.S de Moulins - Pôle Seniors - SESAME - Tél : 04 70 48 51 78
ANCV région Rhône-Alpes - Auvergne - Tél : 04 78 14 69 10

Favoriser l'accès aux vacances pour tous, telle est la mission de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Depuis 2007, l'établissement public met en œuvre le programme *Seniors en Vacances* qui propose aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, des séjours de vacances tout compris (sauf transport) sur toute la France (193 destinations), à 300/360 euros pour 5/8 jours hors juillet-août. Celles disposant de revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide de l'ANCV de 150/180 euros.

En 2009, la signature de **585 conventions** avec les collectivités territoriales et les associations porteuses de projet a permis à **14.200 retraités** de partir en vacances, soit 5 fois plus qu'en 2008. Soutenu par le Secrétaire d'Etat au Tourisme, Seniors en Vacances est appelé à un large développement avec à terme l'objectif de **100 000 départs**. C'est pourquoi, au-delà de l'accessibilité aux groupes constitués par les porteurs de projet, l'ANCV permet également aux individuels de s'inscrire au programme.

Ce programme a une double vocation, sociale en proposant à des personnes souvent isolées et financièrement démunies de pouvoir elles aussi partir, et économique en prolongeant la saison touristique de nombreux équipements, favorisant ainsi la croissance et l'emploi.

L'ANCV finance le programme au niveau national à hauteur de 1,7 millions € grâce aux résultats de sa gestion des Chèques-Vacances.

Information & Presse ANCV : Joëlle Muzeau T : 01 34 29 53 53 Courriel : jmuzeau@ancv.fr
AB3C : Stéphane Barthélémi T : 01 53 30 74 00 Courriel : stephane@ab3c.com

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège social - 36, boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles Cedex - Tél : 01.34.29.51.00 - Fax : 01.34.29.52.52
Etablissement public industriel et commercial - RCS Pontoise B 326 817 442 - N° Intracommunautaire FR 06 326 817 442 000 22



Informations Chèque-Vacances : www.ancv.com ou N° Indigo 0 825 844 344
0,15 € TTC / mn